

Réunion du 17 septembre 2019

Actualités de l'OFIS et de l'intégrité scientifique

National

- 02 septembre : Audition de la directrice de l'OFIS et du président du CoFIS dans le cadre d'une mission « intégrité scientifique » initiée par l'OPECST.
- Séminaires OFIS-RESINT : Retour positif sur le séminaire portant sur les aspects juridiques dans le suivi des situations (juin 2019). Un prochain séminaire est en préparation, sur la médiation.
- Prise en compte des questions d'IS lors des évaluations : Préparation d'un vade-mecum à l'usage des comités d'expertise du Hcéres. L'analyse préalable de l'OFIS porte sur environ 200 rapports S&T.
 - Le CoFIS indique qu'il souhaite participer à ce travail, et aussi un vade-mecum à destination des évalués et/ou une reformulation des termes de référence figurant dans les guides du Hcéres depuis deux vagues déjà.
- Signatures de la charte et désignation de référents IS : 49 signataires à ce jour, 2 autres en cours d'instruction ; 112 référents.

International

- 25-26 septembre : Réunion ENRIO à Cracovie. L'OFIS est impliqué dans le groupe d'échange sur l'IS en Europe et dans la préparation du 1^{er} congrès européen sur l'IS (5-7 octobre 2020 à Helsinki). L'OFIS finalise par ailleurs la traduction du guide ENRIO.
- 25-26 juin : réunion finale MLE-RI à Vilnius. Le rapport final sera présenté à Bruxelles en novembre.
- 24 juin : l'OFIS participe au GT de la DG RI sur l'axe science et société en vue du prochain programme-cadre.
- Manifeste de Hong-Kong sur l'évaluation du chercheur¹ : en cours de finalisation, il présente 6 grands principes pour l'évaluation des chercheurs tenant compte de leur engagement dans une recherche responsable. NB le prochain congrès mondial aura lieu en 2021 au Cap (Afrique du Sud).
- Contribution de l'OFIS à des études H2020 en cours : VIRT2UE, SOPs4RI.

Le CoFIS :

Renouvellement partiel du CoFIS

Le CoFIS prend note du souhait de six membres de mettre fin à leur mandat à la fin 2019 : André Guyaux, Sylvestre Huet, Michèle Leduc, Olivier Le Gall, Matthieu Noucher et Romain Pierronnet. Cette situation facilite le renouvellement de la moitié du CoFIS à mi-mandat : c'est une disposition exceptionnelle à l'occasion de la première mandature, destinée à amorcer un renouvellement par moitié du CoFIS tous les deux ans. Il est convenu que les mandats des 6 nouveaux membres démarreront début 2020, pour 4 années ; il est de plus convenu que pour les trois membres actuels du CoFIS qui proposent le renouvellement de leur mandat à cette occasion (ML, OIG et RP), il s'agirait en tout état de cause de leur second et dernier mandat (ils auraient donc participé aux travaux du CoFIS 2+4 années).

→ **Vote sur le principe de renouvellement de 6 membres à compter de début 2020 :**

10 pour, 0 contre, 2 abstentions.

Le CoFIS discute ensuite les profils individuels qu'il serait utile d'intégrer ou de renforcer à cette occasion. Les candidatures identifiées seront discutées à la prochaine réunion.

Règlement intérieur (adoption)

Le projet de règlement intérieur est discuté une dernière fois, et quelques dernières options sont arbitrées en séance.

→ **Adoption par le CoFIS du règlement intérieur :**

12 pour, 0 contre, 0 abstention.

Le règlement intérieur adopté sera transmis au collège du Hcéres pour validation.

À l'occasion de ces débats il est apparu que le CoFIS souhaitait en outre recevoir l'avis du déontologue du Hcéres sur l'adéquation avec ses activités des fiches de liens d'intérêt standard du Hcéres (actuellement utilisées), ainsi que sur l'opportunité de rendre ces fiches publiques –ce qu'il souhaite–.

Vérification des conflits d'intérêts éventuels par rapport aux sujets à l'ordre du jour

En application par anticipation du règlement intérieur, il est procédé à l'examen des conflits d'intérêts potentiels des membres avec les sujets à l'ordre du jour. Aucun conflit d'intérêt n'est identifié.

¹ https://www.wcri2019.org/uploads/files/2019/Hong_Kong_Manifesto_v9.pdf

Désignation du bureau du CoFIS

En application par anticipation du règlement intérieur, il est procédé à l'élection du bureau du CoFIS, dont la fonction sera d'assister le président dans ses missions.

→ Élection de Michèle Leduc et Stéphanie Ruphy au bureau du CoFIS :

12 pour, 0 contre, 0 abstention.

Mise en œuvre de la feuille de route :

Action #01 : Procédures de signalement et d'instruction des allégations de manquements

Le vade-mecum complémentaire au guide RESINT a été diffusé début juillet aux chefs d'établissements signataires de la charte.

Action #03 : Base de données des méconduites et de leurs suites

Le groupe de travail désigné en décembre n'a pas encore proposé de note au CoFIS. La discussion engagée en séance, sur la base des éléments de cadrage déjà introduits dans la feuille de route 2020, confirme que l'objectif est de mettre à disposition de tous les acteurs de la recherche, y compris les établissements, une ressource constituée de retours d'expériences, décrivant le cas échéant les actions correctives engagées. Un tel travail peut être engagé par l'OFIS en lien avec le CoFIS, mais les référents IS et les chefs d'établissements signataires de la charte de 2015 doivent être impliqués. En outre, des moyens humains dédiés (compétences en création et gestion de bases de données, peut-être juridique, etc.) devront être engagés au niveau de l'OFIS pour produire cette ressource pour laquelle la demande est forte.

Action #08 : Annuaire partagé de la formation à l'intégrité scientifique

Pour identifier l'offre nationale des formations à l'éthique et à l'IS afin d'établir et de mettre en visibilité une cartographie, d'identifier les initiatives innovantes, etc., un questionnaire a été élaboré en partenariat OFIS-CoFIS-RESINT-RNCD (réseau national des collèges doctoraux), sur la base d'une ébauche proposée par le RESINT. Le questionnaire recense les formations pour l'ensemble des acteurs de la recherche : doctorants, mais aussi master, chercheurs, HDR, personnels d'appui, etc.

Plusieurs membres du CoFIS se proposent pour être « bêta-testeur ».

Action #15 : Préparation et retours des colloques et conférences

3^{ème} colloque national, IS2019, « IS & science ouverte » (avril 2019) : production de la synthèse

Un projet de synthèse est discuté en séance. D'autres suggestions seront soumises au groupe de rédaction après la réunion. Cette synthèse complètera les livrables du colloque, avec les vidéos et le verbatim.

Une note prospective sur l'interface IS-OS devra être ensuite préparée sur cette base (Action #16). Un groupe de travail mixte CoFIS-CoSO pourrait être mobilisé à cet effet.

3^{ème} conférence des signataires, « un environnement propice à une science intègre » (décembre 2019) : préparation

Sur proposition du comité d'organisation, l'OFIS a sollicité les chefs d'établissements pour faire des propositions de thématiques à aborder. Peu de réponses ont été reçues, mais elles étaient riches. La réunion sera organisée autour de deux tables rondes : 1. « L'évaluation après DORA » ; 2. « Mentorat et IS ».

4^{ème} colloque national, IS2020, « IS & communication » (printemps 2020) : préparation

Le CoFIS discute de manière générale les attendus de ce colloque, et de son périmètre thématique. Un comité d'organisation est désigné.

5^{ème} colloque national, IS2021 « IS & sciences citoyennes et participatives » : enquête préalable

Avant le colloque il faut établir un état des lieux, et pour cela procéder à un travail bibliographique et à une enquête. L'OFIS ne dispose pas des ressources humaines permettant de le faire. Deux membres du CoFIS agissant dans leur champ d'expertise, MN et SR, se proposent pour réaliser cette enquête conjointement, avec des ressources identifiées notamment auprès de l'IdEx Lyon.

Questions diverses

Néant.